

ADAMOS - Appui au Développement des Apports de Matières Organiques pour les Sols



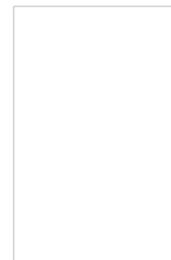
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône



Maison des agriculteurs - 22 avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Avec la forte réduction de l'élevage localement, la qualité des sols s'est érodée à force de pratiques à base d'intrants minéraux. Fort de ce constat, des agriculteurs (principalement des viticulteurs) de la Sainte-Victoire et différents partenaires (AVSV, CA13, SCP, INRAE, Vert Carbone, Lycée de Valabre, SABA) se sont impliqués collectivement autour de l'ARGENA pour mettre en place des pratiques nouvelles qui visent à redynamiser la fertilité des sols :

- Observation et suivi des sols,
- Apports de Matières Organiques (MO) de type déchets verts, fumiers équins, plus ou moins compostés,
- Semis d'engrais verts dans les inter-rangs.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le projet **ADAMOS (Appui au Développement des Apports des Matières Organiques pour les Sols)** a pour vocation d'accompagner les agriculteurs, membres du GIEE "MC Sols Arc" et d'autres qui gravitent autour et qui sont adhérents de l'association ARGENA. Comme son nom l'indique, cet accompagnement vise à permettre le développement des apports de MO au travers d'un financement pour développer ces pratiques (épandages, semis, apports de MO, analyses, prestations diverses...). Ce projet doit ainsi permettre de lancer une dynamique locale. Afin de faciliter cette opération, les agriculteurs (viticulteurs principalement) ont pu s'équiper de matériels de type épandeur ou semoir pour mettre en œuvre ses pratiques agroécologiques.

Hormis le développement des actions, ce projet vise aussi l'acquisition de références et la mise en place de suivis avec la collaboration de différents acteurs du territoire.

Résultats quantitatifs

- 35 agriculteurs impliqués,

- 18 000 tonnes de MVA et composts,
- 5 000 tonnes de fumier équin,
- 9 épandeurs achetés en 2 ans,
- Environ 1 000 ha amendées (en superficies développées)
- 19 tonnes de semence « Bargelade » sur 2019-2020,
- 2,3 tonnes de mélanges « engrais verts Bio » en 2020,
- 410 ha de vignes avec des engrais verts (dont 100 ha en Bio)
- 13 prestataires,
- 145 actions opérationnelles mises en œuvre.

Résultats qualitatifs

Il y a eu un fort intérêt pour l'utilisation de MVA (Matières Végétales Affinées = déchets verts broyés et criblés) combiné à la mise en place d'engrais verts. Ceci a dorénavant déjà permis d'observer un changement de la qualité superficielle des sols, une amélioration de la structure et de la vie des sols, un accroissement de la rétention hydrique. Il reste encore des limites et des points négatifs qui doivent s'améliorer, à commencer par le taux d'inertes et plastiques présents dans les déchets verts. Aussi, ces apports nécessitent de disposer d'aire de stockage à proximité des parcelles et du matériel adéquate (épandeur, chargeur, semoir). En outre, cette dynamique d'apports de MO peu dégradée se heurte au développement du label HVE, qui limite les quantités potentielles d'apport au regard du bilan azoté.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Dans le cadre d'un large partenariat, le projet ADAMOS a permis de :

- financer indirectement des prestations et l'acquisition d'épandeurs et de semoirs,
- développer largement l'utilisation de MVA dans une démarche agroécologique pour redonner de la fertilité aux sols chez des viticulteurs,
- mettre du lien entre les différents acteurs mobilisés autour des agriculteurs et de la gestion des sols et des déchets verts,
- identifier des limites et freins au développement de ces pratiques (plastiques dans les déchets verts, contraintes du cahier des charges HVE...)

Les principales actions consistaient à l'accompagnement techniques et administratifs pour la mise en place des actions opérationnelles :

- organisation et livraisons de MVA,
- accompagnement des épandages, des prestations et des essais (inter-rangs, plein champs...)
- réalisation d'analyses (MVA, sols, composts...),
- chantiers de dépollution,
- organisation des commandes de semences (engrais verts / Bargelade),
- accompagnement des semis, des prestations et des modalités de destruction,
- suivi des actions, de la qualité des produits, des actions de compostage au champ...
- animation de réunions diverses avec des partenaires, experts, agriculteurs, financeurs...
- démonstration et partage d'expériences,
- rédaction de fiches techniques, articles...
-

Planning

Démarrage en 2019, principales actions menées en 2020 et 2021 pour se finaliser en 2022.

Les livraisons de MVA ont eu lieu au fil de l'eau en fonction des stocks présents sur les plateformes, de la météo et des possibilités de livraisons. La période d'épandage a eu lieu principalement à l'automne après les vendanges, mais les livraisons retardées, le partage des épandeurs ou la disponibilité des prestataires a aussi entraîné des décalages sur le printemps suivant, voire l'automne suivant.

Les semis ont eu lieu également après les vendanges, en fin d'été dans le meilleur des cas ou à l'automne.

Moyens humains

- 2 techniciens et une assistante de la Chambre d'agriculture 13
- 2 techniciens pour Vert Carbone

- 1 pédologue pour la SCP
- André Doudon : Président de l'ARGENA / prestataire de ADCA

Moyens financiers

- Financement de l'ADEME à 70%
- Cofinancement pour le fonctionnement jusqu'à 80% maximum du Territoire du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Autofinancement de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et des partenaires (SCP et Vert Carbone)
- Refacturation des matières premières et prestations auprès des agriculteurs pour les 30% des montants HT et de l'intégralité de la TVA

Partenaires mobilisés

- ARGENA
- Association des Vignerons de la Sainte-Victoire
- Vert Carbone
- Société du Canal de Provence
- INRAE
- Syndicat Mixte du Bassin de l'Arc (SABA)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Le financement des actions opérationnelles a permis une mise en oeuvre élargie et surtout l'acquisition du matériel nécessaire.
- Une concertation élargie auprès des acteurs agricoles du territoire avec un partenariat avec l'INRAE et différents experts.

Difficultés rencontrées

- La qualité des produits n'a pas toujours été à la hauteur avec la présence systématique de plastiques dans les déchets verts et parfois en quantité non négligeable.
- Le cahier des charges HVE sur la fertilisation azotée limite nettement l'usage de ce type de produit. A ce titre, il n'a pas été aisé de faire entendre notre voix auprès des instances concernées.

Recommandations éventuelles

Poursuivre les démarches notamment auprès des collectivités et citoyens pour réduire la quantité de plastiques présents dans les déchets verts et mettre en avant des démarches locales vertueuses, pour les sols et l'agroécologie.

Mots clés

VALORISATION ORGANIQUE | RECYCLAGE DES DECHETS | COMPOSTAGE | AGRICULTURE | ORGANISATION PROFESSIONNELLE | COMPOSTAGE AUTONOME EN ETABLISSEMENT | GESTION DE PROXIMITE | OPERATION PILOTE | COOPERATION LOCALE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Mars 2024

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Emilie LE FUR

emilie.lefur@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur